



Meudon le 18 novembre 2022

MAIRIE DE MEUDON  
6 avenue Le Corbeiller  
92190 MEUDON CEDEX

A l'attention de Monsieur Denis Larghero Maire de Meudon,  
Vice-Président du Conseil Départemental

Objet : Modification n°8 du PLU

Monsieur le Maire,

Nous revenons vers vous dans le cadre de la préparation de la modification n°8 du Plan Local d'Urbanisme de Meudon.

Nous regrettons de ne pas avoir été encore associés à son élaboration comme nous en étions convenus avec vous-même et Madame Martin, et ce malgré plusieurs relances.

Nous nous permettons de vous rappeler nos propositions pour le projet de modification n°8 avant sa finalisation.

Elles sont de deux ordres :

1. Nouvelle proposition ARQP destinée à prendre en compte la diversité de l'existant pour moduler la portée d'une modification introduite en 2019 dans le PLU modification n°6 - article UD 7.2 (implantation en retrait des limites). (*Voir annexe 1 jointe au présent courrier*).
2. Reprise de deux propositions déjà faites par ARQP en matière de division de lots et de sauvegarde du Quartier du Potager (*Voir annexes 2 et 3 jointes au présent courrier*) :
  - La division de lots
  - Le classement du quartier en « secteur à protéger » dans le cadre du PLU

Nous vous remercions par avance de votre soutien et nous nous tenons, M. Denys Millet et moi-même, à votre disposition et celle de vos services pour apporter notre concours à la finalisation de ces dossiers.

Dans cette attente, vous prions de bien vouloir agréer Monsieur le Maire, nos sincères salutations.

Pour l'association,  
Dimitri Floros